



Aucun calomniateur n'entrera au Paradis !

Hudhayfah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : «
Aucun calomniateur n'entrera au Paradis ! »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) informe de la sévère menace qui pèse sur celui qui pratique la calomnie - le fait de rapporter les paroles d'une personne à une autre afin de détériorer leur relation - et que celui-ci n'entrera pas au Paradis, c'est à dire : son entrée [au Paradis] ne sera pas immédiate. Plutôt, un châtement préalable lui sera infligé proportionnellement à son péché. En effet, le diffamateur est [aussi] le calomniateur, et son acte fait partie des grands péchés comme le souligne ce hadith.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5368>

